



Paris, le 4 avril 2016

Conseil général de l'environnement
et du développement durable (CGEDD)
Madame la Vice-Présidente du CGEDD
Tour Séquoïa
92055 La Défense cedex

Objet : mission d'évaluation sur la mise en œuvre
du retrait de l'État des activités qu'il
exerçait au titre de l'ATESAT et de l'ADS

n/Réf. : GC/JH n° 16101

PJ : communiqué FEETS-FO du 21.11.2012
communiqué FEETS-FO du 14.04.2015

Madame la Vice-Présidente,

Nous avons été invités à rencontrer les membres de votre Conseil dans le cadre de la mission d'évaluation sur la mise en œuvre du retrait de l'État des activités qu'il exerçait au titre de l'ATESAT et de l'ADS qui leur a été confiée.

Notre organisation a été amenée à s'exprimer très régulièrement et largement sur ce sujet, que ce soit à l'amont de la décision de ces retraits par la Ministre de l'époque, Mme. Cécile Duflot, que tout au long du dialogue social mis en place, mais après coup ... pour donner l'illusion de l'accompagnement de ce qui s'est révélé être un plan social sans les moyens qu'il appelait.

Tout ce que nous avons pu dire et écrire tout au long de ce processus, tant pour ce qui concerne le délitement de l'appui des services techniques de l'État auprès des collectivités auquel conduiraient ces retraits que de l'abandon des personnels dans une marche forcée les excluant de fait, pour le plus grand nombre, des rares et modestes garanties qui leur étaient annoncées s'est malheureusement vérifiée.

La mise en place de cette mission d'évaluation nous paraît s'inscrire dans un même dévoiement de la vocation anticipatrice du Conseil que vous présidez et à la disposition duquel nous avons toujours le souci de répondre à ses invitations dans un cadre normal.

La mission qui lui est ici confiée nous paraît cependant rechercher une sorte de blanc-seing sur cet héritage laissé par Mme. Duflot à Mme Pinel, sa successeure, au moment où cette dernière laissait à son tour un nouveau legs de même nature au travers de son instruction du 10 février dernier organisant le désengagement des missions de conduite d'opération sur le volet bâtiment.

En fait, ce processus d'abandon de missions visait, de notre point de vue, à servir de ballon d'essai dans la perspective de plus vastes désengagements de missions historiques du ministère, comme en témoigne la prise en mains, le 10 mars dernier par le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales conjointement avec le ministre de l'intérieur, de l'orientation sur l'ingénierie de l'État dans les territoires.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de vous reporter à nos abondantes publications qui se sont malheureusement révélées prémonitoires tout au long de ce premier processus d'abandons, de l'amont de leur décision à l'abandon, par l'administration, de son processus d'accompagnement.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :

1. notre communication lors du 95ème Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France (à l'issue duquel le Président de la République en personne nous répondait),
2. notre compte-rendu de la dernière réunion du Comité de suivi (laissé en plan le 13 avril 2015).

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, en l'assurance de ma haute considération.

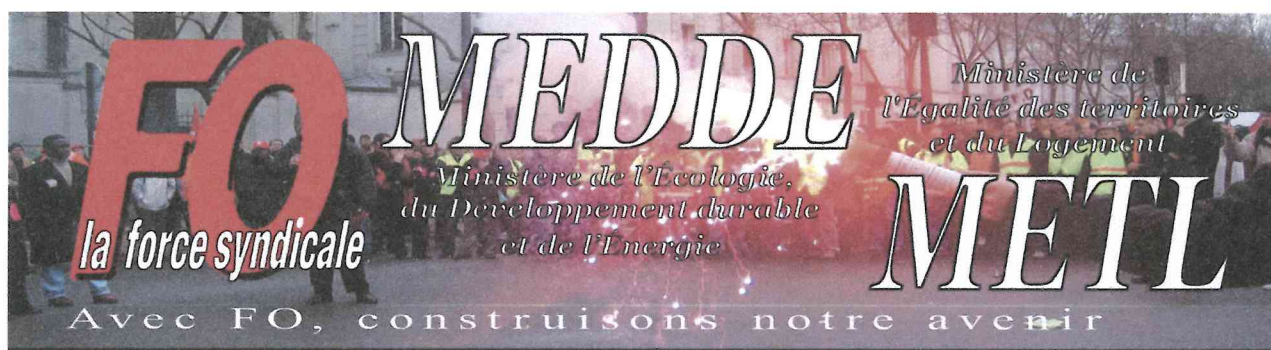
Le Secrétaire général



Jean HEDOU

Copies :

Madame Françoise Gadbin
Monsieur Jean-Marie Carteirac
Madame Pascaline Tardivon
Monsieur Charles Helbronner



Paris, le 21 novembre 2012

Devenir de l'ADS et l'ATESAT :

Le Président de la République répond à FO !

Il est apparu que le dialogue de gestion entamé dans les RBOP - entre les Préfets (de régions et de départements) d'une part et les DREAL d'autre part - s'engage dans le brouillard.

Nous avons en effet découvert que certains hauts fonctionnaires n'hésitent pas, en catimini, à pointer l'incohérence de la politique gouvernementale...

...et à tenter de la contourner au travers d'initiatives relevant pourtant ... du Parlement !

C'est la raison pour laquelle la FEETS-FO avait décidé de saisir l'occasion de l'ouverture du 95^{ème} Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France pour agir une nouvelle fois dans la continuité de nos actions du printemps.

Rappel de la cacophonie de l'administration :

Le nouveau Secrétaire général du ministère, Vincent Mazauric, aurait déclaré à certaines organisations syndicales que le CEREMA avait vocation à remplir les missions d'ATESAT pour le compte des petites collectivités, contrairement aux positions prises par le CGDD ou le cabinet du MEDDE tout au long des discussions depuis deux ans.

De son côté Cécile Duflot réunissait les Préfets, le 13 novembre dernier, et leur précisait « le message qu'elle portera politiquement » et notamment la « vocation » qu'elle souhaitait conférer au CEREMA en matière d'ATESAT(cf. [extraits](#)).

En croisant ce discours avec ce que nous avons découvert de ce qu'échafaudent actuellement des préfets dans le cadre du BBZ 2013, la FEETS-FO a saisi l'occasion de l'ouverture, hier 20 novembre 2012, du 95^{ème} Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France pour les alerter au travers d'une [lettre ouverte aux Maires de France](#).

A ce jour, cette mission ATESAT relève des DDT(M), les moyens – de moins en moins importants – sont dans les DDT(M).

Les ministères METL et MEDDE doivent donc clarifier très rapidement ces points.

Nous posons la question : l'ATESAT continuera-t-il d'être exercé dans les DDT(M) ? va-t-il disparaître ? va-t-il être transféré au CEREMA ? avec quels moyens ?

Le Président de la République répond à Force Ouvrière :

Et c'est de la tribune de ce Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France que [François Hollande a répondu](#), dans l'après-midi d'hier, à l'[interpellation des milliers d'élus que nous avons alertés](#), une nouvelle fois, à leur arrivée le matin !



Paris, le 14 avril 2015

Réformes de l'ADS et de l'ATESAT : la fin ?

Première réunion du comité de suivi dans sa composition post scrutins du 4 décembre 2014, mais dont l'ordre du jour et les ambitions semblent sonner la fin du comité de suivi des réformes ADS et ATESAT.

FO aura au préalable souligné les mauvaises conditions de cette réunion : convocations reçues la veille, nouvelle composition du CTM oubliée, documents très partiellement remis.

Synthèse de l'enquête dans les services sur l'avancement de la mise en œuvre des réformes :

Après un premier exercice au 1^{er} semestre 2014 dont nous avons dénoncé les incohérences, les résultats de la 3^{ème} enquête lancée fin mars sont présentés de façon très synthétique par le SPES qui fait ressortir les grandes tendances.

- Adéquation entre les chiffres attendus et les chiffres espérés en terme de trajectoire pour le nombre d'ETP dédiés à l'ADS et à l'ATESAT : quoi de plus naturel...
- 800 agents repositionnés à fin 2014 (mais on ne saura pas sur quels types de mission), 300 en cours de repositionnement et 850 restant à repositionner,
- Quelques chiffres erronés sur cette synthèse d'une page... dont on retiendra que seulement 70 agents ont trouvé un emploi en collectivité territoriale, et que 58 autres agents seraient sur cette voie.

A notre demande de mettre, en parallèle de ces données agglomérées, le nombre et les sommes des dispositifs financiers d'accompagnement, par macrograde, la réponse fut tout d'abord négative, l'administration considérant qu'elle n'avait pas à suivre la bonne application des décrets octroyant des droits aux agents.

Puis, après beaucoup d'insistance, elle finira par préciser :

- **sur la prime de restructuration de service** : 49 DDTM ont fait l'objet d'un décret restructuration depuis 2011, le SG fournira en mai le nombre d'agents éligibles à la PRS et donnera un état Chorus des montants versés au titre de la PRS depuis sa mise en place,
- **sur le complément indemnitaire d'accompagnement (CIA)** : Zéro euros ont été dépensés à ce jour !
- **sur la compensation de la surcotisation retraite** pour les collectivités ayant recrutés des agents MEDDE : 28 dossiers traités, pour 85 000 €, les collectivités faisant la demande de remboursement de façon annuelle

Comme nous l'avons dénoncé dès le lancement du comité de suivi en janvier 2014, les réformes officielles de l'ADS et de l'ATESAT sont arrivées après la majeure partie des repositionnements, les agents sont lésés et le ministère s'en tire à très bon compte !

Point sur les restructurations et fermetures d'implantations en DDT-M :

Là encore, des chiffres « prometteurs » et donc conformes aux objectifs ministériels (aux dires de SPES) puisque le nombre d'implantations fermées ou restructurées depuis 2011 a été accéléré l'an dernier et devrait atteindre un total de 120 fermetures au final d'ici à 2016 !

Est-il encore besoin de parler de connaissance du territoire, de conseil aux territoires, de service public de proximité et la DGALN osera-t-elle cartographier sa présence territoriale en terme de NCT ?

FO a pour sa part demandé que les 18 projets de maisons de l'État et les 230 implantations infra-départementales qui devraient subsister à fin 2016 soient illustrés sur une carte de France des départements.

Parcours de professionnalisation sur l'ADS rénové :

L'offre de formation présentée par le CMVRH « ne bouleverse pas l'offre de formation » dans ce domaine qui est déjà au cœur des formations du CMVRH. Les modules tentent de diriger les agents vers le domaine de la fiscalité, dont la DGALN s'est aperçue qu'il n'était pas suffisamment investi.

Pour FO, ce volet Fiscalité de l'urbanisme ne doit pas se transformer en spécialisation des anciens instructeurs ADS dans des tâches qui seraient excessivement comptables.

En ce qui concerne ADS 2007 et les collectivités territoriales, la DGALN a informé dans un flash de novembre 2014 qu'elle renonçait au projet en raison de sa complexité et de l'échéance trop courte du 1^{er} juillet 2015.

Gâchis financier à venir du côté des collectivités : l'État se décharge et « réduit ses coûts » sans se préoccuper des coûts d'investissement et de fonctionnement induits dans les collectivités.

Gâchis technique également puisque l'outil ADS reste à la seule disposition des services de l'État encore en charge du calcul des taxes d'aménagement pour l'ensemble des centres instructeurs sans outil d'interface entre ce dernier et la multitude des logiciels qui vont fleurir. Ce besoin n'est pourtant pas nouveau dans les services !

Le Conseil au territoires : suite des séminaires et parcours de professionnalisation :

Des séminaires où l'on se gargarise des projets de territoires, des opérations complexes, de la requalification des centres bourgs etc... avec pour mot clé le mode projet...

...mais où il est interdit d'utiliser le mot « ingénierie », ni « territoriale », ni « financière », ni « technique », ni « économique ».

Et d'aucuns de souligner que les fiches de poste et le parcours de professionnalisation annoncés en septembre 2014 ont un côté « venteux ». Le DGALN confirmant qu'il faudra savoir « faire le tri et renoncer » en terme de conseil aux territoires dans certains territoires ce que l'administration appelle pudiquement les « zones blanches de l'État » !

Question diverse restée sans réponse : quid des agents affectés sur les 70 ETP renfort RH de 2013 à horizon 2016 ?

Il est clair que la question méritait d'être posée à l'avance tant l'administration a la fâcheuse habitude de remettre à la réunion suivante les réponses précises aux questions épineuses...

Or il apparaît que la prochaine réunion pourrait bien d'être la dernière !

En conclusion, FO persiste à dénoncer :

- **un plan social à bas coût pour l'État mais qui impacte lourdement le territoire, les finances des collectivités et les agents de l'État**
- **un échec prévisible des plans de formation – requalification – professionnalisation sur des missions dont le ministère ne veut plus !**

Prochaine réunion du comité de suivi : non fixée